

SEMAville

le guide méthodologique

INTRODUCTION

CHAPITRE 1 : LA REDECOUVERTE DES METIERS : EXERCER UN METIER D ART

- LES METIERS D' ART : UNE CHANCE VERS L'EMPLOI
- QU'EST - CE QUE UN METIER D'ART ?
- SEMAVILLE, LES METIERS D'ART DANS LA VILLE
 - Les enjeux
 - Les objectifs

CHAPITRE 2 : UN LANCEMENT SOUS FORME D'EXPERIMENTATION

- LE CONTEXTE TERRITORIAL
- LE CONTEXTE DE L'EMPLOI
- UNE NAISSANCE EUROPEENNE
 - L'accord de partenariat
 - Le porteur de projet

CHAPITRE 3 : COMMENT ENGAGER LE PROJET ?

- S' APPUYER SUR UNE INITIATIVE LOCALE
- LES BENEFICIAIRES

CHAPITRE 4 : LA PLANIFICATION

- CONSTRUIRE UN PROGRAMME
 - Le projet EQUAL
 - Le projet de requalification urbaine
 - La pré qualification
- ETABLIR UN RESEAU DE PARTENAIRES

CHAPITRE 5 : LE PROJET A L'ŒUVRE

- LA SENSIBILISATION
 - La communication du projet
 - Orientation des publics
- LA PRE-QUALIFICATION : LE CHANTIER-ECOLE
- EVALUATION ET ACCOMPAGNEMENT

CHAPITRE 6 : LES BONNES PRATIQUES

- LES RESULTATS
- LES DIFFICULTES RENCONTREES
- LES BONNES PRATIQUES

INTRODUCTION

Initié dans le cadre du programme européen *EQUAL Créactive* porté par l'ANPE, SEMAville a pour objectif la promotion des métiers d'art dans des quartiers en requalification urbaine et l'insertion des publics à la recherche d'un emploi ou d'une orientation professionnelle.

Tailleurs de pierre, vitraillistes, ébénistes, ferronniers sont autant de métiers qui ont participé à la construction de notre patrimoine mais qui pourtant ont été délaissés suite aux effets de l'industrialisation.

Peu à peu oubliés au profit des métiers dits « intellectuels », ils apportent cependant ce supplément d'âme propre à l'art dans l'exercice d'une activité.

C'est pourquoi ils peuvent être par la diversité des savoir-faire qu'ils représentent une opportunité pour améliorer la qualité de notre environnement quotidien et une offre pour un public en mal de reconnaissance ou en quête d'authenticité.

Liant tradition et innovation, les métiers d'art constituent un patrimoine culturel encore trop souvent méconnu en particulier des populations urbaines.

Faire partager une passion au contact des artisans et découvrir les métiers d'art en participant à un chantier collectif, telles sont les ambitions de SEMAville.

Afin d'ouvrir de nouvelles pistes pour mieux faire connaître les Métiers d'Art dans les quartiers et créer des dynamiques locales en faveur du secteur, SEMAville propose des produits innovants d'information, de sensibilisation, de pré-qualification et enfin d'accompagnement.

Les « Journées Découvertes des Métiers d'Art », les Chantiers Ecole et enfin les « stages de perfectionnement » auprès d'artisans sont les outils de SEMAville que la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA) a proposé au service de l'insertion et de la construction des quartiers.

Chapitre 1 : La redécouverte des métiers : exercer un métier d'art

_ LES METIERS D'ART : UNE CHANCE VERS L'EMPLOI

Les métiers d'art rassemblent 217 métiers répartis en métiers de tradition, de création et de restauration du patrimoine. Difficiles à décrire statistiquement, on estime qu'ils concernent en France environ 18 000 entreprises artisanales employant moins de 10 salariés. A ce chiffre s'ajoutent : les entreprises artisanales du bâtiment spécialisées dans la restauration du patrimoine (estimées à plus de 10 000), les PME et les professionnels ayant opté pour le statut d'artiste libre ou d'artiste auteur.

Outre les métiers de la création de plus en plus présents tels que le design, la mode et les arts du spectacle, les métiers d'art représentent un ensemble de filières professionnelles diversifiées faisant appel à des techniques tant nouvelles que traditionnelles, aux qualifications valorisantes. Ils peuvent par conséquent constituer un secteur professionnel attractif pour un public en mal de reconnaissance, notamment les jeunes, mais leur potentialité en terme de formation et d'emploi est méconnue du public. En effet l'atomicité des entreprises et la pluralité des métiers posent le problème de la connaissance, de la formation et de l'accès à ces métiers.

En effet la France se caractérise par un tissu économique social et professionnel très diversifié et une certaine concentration des activités autour de grands pôles. La redynamisation des

territoires et le développement des gisements d'emploi passe par une revitalisation ou une redécouverte des métiers et savoir-faire qui ont été oubliés ou délocalisés.

La situation du marché du travail en France indique de surcroît une tension forte entre des pôles économiques en plein développement et une population de demandeurs d'emploi résidente constituée majoritairement de personnes jeunes et adultes fortement exposées aux risques d'exclusion du fait de discrimination auxquelles elles sont confrontées et d'un niveau général de qualification en inadéquation avec les besoins de main d'œuvre.

Dans ce contexte, les métiers de l'artisanat d'art représentent une alternative pertinente. Cela pose par conséquent la question du vieillissement des professionnels et donc la nécessaire transmission des savoir-faire en direction des jeunes notamment.

_ QU'EST-CE QUE UN METIER D'ART ?

Les métiers d'art ont longtemps souffert d'un manque de lisibilité.

Or la liste officielle des métiers d'art fixée par arrêté du 12 décembre 2004 permet désormais d'inscrire au répertoire des métiers une nomenclature qui leur soit propre. Plus de deux cents métiers ont été répertoriés couvrant dix neuf secteurs d'activité.

Deux critères permettent en outre d'appréhender ce secteur :

- un savoir-faire manuel d'excellence, appliqué à un matériau et issu de pratiques traditionnelles dont la maîtrise exige en général un long temps d'apprentissage ;
- un objet utilitaire (éventuellement une prestation lorsqu'il s'agit d'une restauration) à fort contenu esthétique, unique ou produit en petite série.

Les 19 secteurs d'activité des Métiers d'Art :

Art floral - Arts du spectacle - Arts et traditions populaires - Arts graphiques - Arts mécaniques / jeux / jouets - Bijouterie / joaillerie / orfèvrerie / horlogerie - Bois - Cuir - Décoration (tous matériaux) - Façonnage instrumentale - Luminaire - Métal - Métiers liés à l'architecture - Mode - Pierre - Tableterie - Terre - Textile - Verre

_ SEMAVILLE, Les métiers d'art dans la ville

SEMAville est née de préoccupations inhérentes aux missions de la SEMA (Société d'encouragement aux métiers d'art) concernant la sensibilisation des citoyens aux métiers d'art et en particulier des jeunes des quartiers sensibles exposés aux risques d'exclusion du fait de la déscolarisation ou du manque de qualification.

SEMAville est en outre un projet de développement local s'appuyant sur les métiers d'art dont l'enjeu est social, culturel et économique.

Associant culture et développement économique, les métiers d'art peuvent être considérés comme des vecteurs d'insertion des populations et de redynamisation des quartiers fragiles en introduisant l'art dans la ville.

- Les enjeux

L'enjeu est culturel, « développer une culture des métiers d'art et de l'art dans la ville », social en incitant à l'exercice d'un métier, pédagogique en redécouvrant les savoir-faire au contact de professionnels artisans, artistes ou architectes et économique afin de revitaliser

un quartier par l'activité artisanale en s'appuyant sur le secteur des métiers d'art et son réseau de professionnels.

- **Les objectifs**

Considérés comme une source d'épanouissement à travers l'exercice d'un métier « passion », les métiers d'art par la diversité des savoir-faire qu'ils représentent ont une potentialité en terme de formation, d'insertion ou de reconversion des publics ; aussi pour ces raisons, SEMAville vise à :

- Améliorer l'activité du secteur des métiers d'art
- Améliorer la qualité urbaine
- Améliorer le contexte social
- Améliorer l'accès à l'emploi

en s'inscrivant dans la durée dans une logique de développement territorial.

Chapitre 2 : Un lancement sous forme d'expérimentation

_ LE CONTEXTE TERRITORIAL

Le projet s'inscrit en France dans le contexte de décentralisation porté par un nouveau dispositif législatif de solidarité entre les territoires à savoir :

- corriger les inégalités territoriales (concernant les quartiers sensibles et les territoires ruraux en déprise) par le biais notamment du dispositif national de « Politique de la Ville », formalisé par le « Contrat de Ville » donnant accès à des financements spécifiques pour la mise en place de l'égal accès des citoyens aux services de proximité et d'accueil,
- respecter l'identité des territoires, favoriser les initiatives et dynamiques de projet. C'est pourquoi le projet s'appuie sur des sites urbains et des quartiers en « Politique de la Ville »

_ LE CONTEXTE DE L'EMPLOI

De son côté, l'ANPE (Agence Nationale pour l'emploi), soucieuse des tensions qui caractérisent le marché du travail et des difficultés de recrutement touchant certains secteurs d'activité, a souhaité impliquer les acteurs de l'emploi dans le contexte européen. Pour ces motifs, l'ANPE a développé un plan d'action au niveau national dans le cadre du programme européen EQUAL.

Celui-ci s'inscrit dans la mesure 2C niveau: « Développer l'esprit d'entreprendre ».

_ UNE NAISSANCE EUROPEENNE

Le programme européen EQUAL retenu lors de l'appel à candidature et porté par l'ANPE a été naturellement une opportunité pour mettre en œuvre le projet de la SEMA de sensibilisation et de pré qualification aux métiers d'art en faveur des jeunes et publics éloignés de l'emploi : SEMAville

- **L'accord de partenariat**

Le projet EQUAL «CREACTIVE » porté par l'ANPE et visant « l'esprit d'entreprendre » regroupe les quatre activités suivantes :

- permettre aux personnes les plus démunies d'accéder au Crédit Solidaire, porté par l'ADIE (Association pour le Développement de l'Initiative Economique),
- donner accès au permis de conduire à ces mêmes publics, portée par

- étudier les transitions professionnelles, portée par l'IHT (Institut de l'Homme et de la Technologie,- sensibiliser et pré qualifier les jeunes et adultes éloignés de l'emploi par l'intervention des bénéficiaires sur l'aménagement de leur environnement immédiat dans le cadre de chantiers utilisant les métiers d'art : SEMAville, porté par la SEMA.

- Le porteur de projet : la SEMA

La SEMA est chargée dans le cadre de « CREATIF » de mettre en œuvre le projet SEMAville au regard des missions qui lui sont assignées par son Ministère de tutelle.

En effet, placée sous l'égide du Ministère Délégué aux PME, au Commerce, à l'Artisanat, aux Professions Libérales et à la Consommation, a pour but de dynamiser le secteur des métiers d'art en France et à l'international autour de trois missions principales :

- Sensibiliser et informer
- Accompagner les collectivités locales et territoriales
- Encourager et promouvoir les métiers d'art

Dans cette optique, la SEMA se compose de quatre équipes :

- Action territoriale et développement local
- Pôle communication
- Centre de ressources et de la SEMAscope
- Actions éducatives

Porteur de SEMAville, la SEMA est chargée d'initier, de coordonner et de piloter les actions et dispositifs liés au programme SEMAville.

Chapitre 3 : Comment engager le projet ?

_ S' APPUYER SUR UNE INITIATIVE LOCALE

Le programme s'est développé dans une logique territoriale répondant à des attentes locales. Il s'est appuyé sur les initiatives des agences locales et régionales de l'ANPE ainsi que sur celles de collectivités.

Aussi en lien avec deux directions régionales de l'ANPE, Rhône-Alpes et Ile-de-France, l'expérimentation a concerné trois sites candidats : Pantin en Seine-Saint-Denis dans le quartier des Quatre-Chemins, Lyon 9^{ème} arrondissement dans le quartier de la Duchère et Villeurbanne (site avenue Emile Zola).

Le projet consiste à mener simultanément des chantiers urbains intégrant les métiers d'art et des actions de pré-qualification conformément à la volonté des collectivités déjà engagées par le « Contrat de Ville » dans des opérations de rénovation urbaine de ces quartiers.

_ LES BENEFICIAIRES

Dans un contexte territorial, les objectifs doivent répondre à des exigences préalables claires en faveur de l'ensemble des bénéficiaires qui sont :

- une volonté communale de développement des métiers d'art
- une volonté des agences locales ANPE de proposer une offre dans ce secteur
- une implication des habitants, associations et professionnels
- la présence d'un chef de file local

Les bénéficiaires sont d'une part les partenaires coorganisateur, ANPE, SEMA, collectivités mais aussi les services administratifs, institutions, associations, représentants du secteurs

professionnel et de la formation impliqués dans l'expérimentation, qui en outre devront s'enrichir de nouvelles pratiques au regard des résultats attendus.

Ce sont d'autre part les publics jeunes et adultes en difficulté à la recherche d'une orientation professionnelle, d'un emploi ou d'une formation pour lesquels le programme SEMAville propose une activité autre dans le secteur des métiers d'art.

Chapitre 4 : La planification

_ CONSTRUIRE UN PROGRAMME

Si la démarche est le fruit d'une initiative locale portant sur l'implication et la motivation des acteurs locaux et en particulier des villes concernées, elle s'appuie sur un programme cadre base de l'expérimentation.

Faire découvrir les métiers d'art, initier, pré qualifier les publics pour leur ouvrir ensuite l'accès à des parcours qualifiants, telles sont les étapes de SEMAville.

Pour cela, SEMAville s'est adjoint de moyens spécifiques pour atteindre les objectifs prévus et fonctionne en complémentarité avec les dispositifs de droit commun appropriés.

- **Le projet EQUAL SEMAville**

Le projet EQUAL a fixé les orientations des opérations et a permis de planifier l'ensemble du dispositif coordonné et accompagné par la SEMA dans le cadre d'actions de repérage des acteurs et des sites, de sensibilisation des partenaires et des publics, d'orientation, de communication et d'évaluation.

Il constitue le catalyseur de la mobilisation des partenaires et des professionnels artisans des métiers d'art.

Il propose des actions qualitatives et innovantes visant l'insertion, la qualification dans les métiers d'art et vers l'emploi.

Le financement d'ingénierie provient du fonds social européen à 50% d'une part, du secteur public et privé à 50% d'autre part.

- **Le projet de requalification urbaine**

Il correspond à un enjeu culturel et social autour de l'embellissement des quartiers concernés et de l'intégration de l'art dans la ville par la réalisation d'un aménagement par les métiers d'art in situ.

Le choix des sites publics à aménager repose sur la concertation et l'approbation des habitants.

SEMAville met en œuvre avec le porteur du projet urbain –ville ou bailleur- la mobilisation des acteurs socio-économiques, des services municipaux et des professionnels métiers d'art visant la programmation et la conception du projet de requalification.

Ainsi plusieurs avant-projets conçus par une équipe architecte/artisans sont proposés aux villes, bailleurs et habitants des quartiers.

Les actions opérationnelles de requalification urbaine et de pré qualification ont fait l'objet de financements de droit commun provenant de l'Etat et des Régions mais aussi de crédits d'investissement.

Les projets peuvent concerner les espaces publics et espaces verts, les espaces collectifs privés dont l'objet est le décor urbain, décor de spectacle, mobilier urbain, la signalétique... et rassemblant les familles de métiers autour des différents matériaux, terre, pierre, bois, fibres textiles, métal, verre, résine...

La Ville ou le bailleur assure la maîtrise d'ouvrage et la coordination des acteurs professionnels, architecte maître d'ouvrage, artisans et entreprises.

- **La pré qualification : le chantier école**

Les opérations de requalification urbaine sont le cadre des actions de pré qualification, en particulier dans le cadre d'un « chantier-école », dispositif de 700 heures environ où s'alternent formation théorique, pratique sur le terrain et stage en entreprise.

Ainsi SEMAville s'appuie sur le chantier comme lieu d'insertion et de pré qualification.

SEMAville propose en outre d'associer au chantier-école la participation d'artisans tuteurs des métiers représentés dans le chantier afin de transmettre aux stagiaires leur passion et leur savoir-faire.

Les demandeurs d'emplois sont en effet stagiaires de la formation professionnelle et rémunérés (par les Assedics ou le CNASEA selon la situation de chacun).

C'est un organisme de formation habilité lors d'un appel d'offre local qui est porteur du chantier de pré qualification. Il est financé à ce titre par l'Etat (DRTEFP) et/ou le Conseil Régional correspondants respectivement à des financements pour les adultes (plus de 26 ans) et pour les jeunes (moins de 26 ans).

_ ETABLIR UN RESEAU DE PARTENAIRES

La démarche ainsi posée concerne un ensemble d'actions complémentaires et repose sur un réseau de partenaires concernés par l'insertion, la formation, la requalification urbaine et l'activité des métiers d'art.

Le réseau se constitue au fil des actions s'enrichissant de jour en jour de nouveaux partenaires.

Il s'agit principalement :

- au niveau national, du Ministère du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, de l'ANPE, de la Délégation Interministérielle à la Ville et au Développement social urbain
- au niveau local, des Villes et collectivités territoriales (Conseil Régional), des services déconcentrés de l'Etat (Direction régionale de l'emploi et de la formation professionnelle, Délégation régionale au commerce et à l'artisanat) des chambres de métiers, agences régionales et locales de l'ANPE, missions locales, des organismes de formation et des professionnels, architectes, artisans et plasticiens, des associations locales de quartier, de femmes, d'artistes etc...

L'animation est une donnée fondamentale pour la bonne conduite du projet.

Le porteur de projet doit accompagner la dynamique du réseau en instaurant des actions d'animation et de communication, en organisant des réunions d'information et de concertation régulières.

Chapitre 5 : Le projet à l'oeuvre

Le programme se déroule en deux temps : une phase de sensibilisation et une phase de pré-qualification.

_ LA SENSIBILISATION

Dans un premier temps, la SEMA a mis en place un programme de sensibilisation des agents ANPE et des publics en liaison avec les chambres de métiers.

- LA COMMUNICATION DU PROJET

Dans un second temps, les demandeurs d'emploi concernés par le projet SEMAville et par les Métiers d'Art ont été informés et repérés par différents biais d'informations publiques et collectives puis au cours d'entretiens individuels.

A Lyon et Villeurbanne : octobre/novembre 2004

- Réunion d'informations collectives des 3 agences ANPE et missions locales de Lyon Vaise – La Duchère et Villeurbanne Charpenne et Perralière sur deux journées.
- Sortie d'un QMF* dans les 3 Unités pour le public jeune non diplômé, les jeunes avec un an de chômage, les Rmistes, et DELD (demandeurs d'emploi longue durée) de plus de 24 mois et les T.H. (travailleurs handicapés)
- Message SCAM** en direction des demandeurs d'emploi
- Courrier de convocation mi octobre, envoyé aux demandeurs d'emploi non contractés par SCAM
- Invitations des demandeurs d'emploi au Forum Métier d'Art fin octobre 2003 à la Chambre des Métiers du Rhône pour rencontrer les Artisans d'Art et les différents partenaires du projet (stands d'informations des différents partenaires et démonstrations d'artisans –ateliers vivants)
- Remise d'un questionnaire à chaque demandeur d'emplois présents au Forum
- Entretiens individuels dans chaque unité avec les demandeurs d'emploi intéressés.

**QMF : requête informatique qui permet de sélectionner des demandeurs d'emploi selon certains critères; durée d'inscription, reconnaissance th, sexe, niveau de formation, etc.*

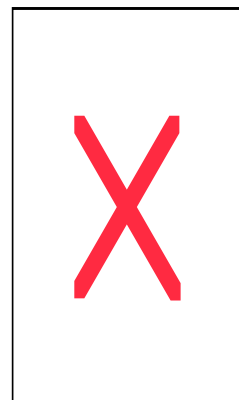
***SCAM : opération qui permet de contacter par téléphone les demandeurs d'emploi repérés par la requête QMF. Un message téléphonique enregistré s'adresse directement à la personne ou est laissé sur le répondeur. En cas d'échec (numéro erroné), le nom de la personne est noté et l'ANPE lui adresse un courrier papier.*

A Pantin :

- Réunion publiques de Pantin avec les associations locales et la Maison de quartier
- Informations collectives auprès des conseillers ANPE et des partenaires locaux (missions locales, développement économique, emploi et formation de la ville, service insertion de la ville, régie de quartier
- Stand « SEMAville » au Salon Artisanat et Création de Pantin
- Invitations des demandeurs d'emploi présentant un intérêt pour les métiers d'art à des réunions d'information collectives à l'ANPE de Pantin
- Remise d'un questionnaire à chaque demandeur
- Entretiens individuels dans chaque unité avec les demandeurs d'emploi intéressés par le programme
- Mise en place par l'agence locale ANPE d'ateliers « Métiers d'Art »

Enfin, une communication globale a été mise en place :

- par des affiches, des dépliants créés pour l'occasion et distribués dans des endroits stratégiques des villes et quartiers (mission locales, ANPE, associations, Centre de Ressources de la SEMA ..)



- par les outils de la SEMA : le magazine Métiers d'Art, le site internet (<http://metiersdart-artisanat.com>), le lettre d'information web (envoyées à 1600 abonnés), les documents de communication et les fiches métiers.

- **ORIENTATION DES PUBLICS ET RECRUTEMENT DES DESTINATAIRES :**

Il s'appuie sur des entretiens individuels dans chaque unité ANPE avec les demandeurs d'emploi intéressés par le programme (suite aux réunions d'informations collectives).

L'ANPE avec la participation des réseaux d'insertion et des missions locales, et la collaboration des Chambres de métiers ont assuré le recrutement des 28 stagiaires prévus par le programme.

Les destinataires du projet :

Public touché : Femmes et hommes jeunes et adultes, demandeurs d'emplois de moyenne et longue durée. Public à la recherche d'un emploi adultes ayant déjà une expérience professionnelle et souhaitant se reconverter et jeunes à la recherche d'une orientation professionnelle.

Environ 80 demandeurs d'emplois ont été reçus au cours des réunions d'information collectives à l'ANPE de Pantin ou contacté par la mission locale.

17 demandeurs d'emploi ont participé aux stages Découvertes des Métiers d'Art,

28 personnes ont été retenues pour participer à la phase de pré-qualification du projet (le chantier école) :

- 16 pour le chantier de Pantin
- 12 pour le chantier de Lyon

- **L'ÉVALUATION EN MILIEU DE TRAVAIL (EMT)**

L'organisation de journées « découvertes des métiers d'art » a pu permettre aux demandeurs d'emplois de passer cinq jours de visites d'ateliers et de pratiques artistiques encadrées par des artisans d'art.

La réalisation de ces journées a pu bénéficier du dispositif d'évaluation en milieu de travail (EMT) propre à l'ANPE.

Le dispositif ANPE « Evaluation en milieu de travail » (EMT)

Tester les compétences professionnelles des demandeurs d'emploi en entreprise pour :

- Faire le point sur ses savoir-faire ou sur ses aptitudes.
- Etre en situation réelle de travail en entreprise.
- Connaître concrètement un métier ou un type d'entreprise.
- Démontrer "sur le tas" ce qu'ils savent faire à un employeur.

A qui s'adresse ce service ? : A tout demandeur d'emploi ayant une expérience professionnelle ou voulant découvrir, en le pratiquant, un métier, un secteur d'activité ou un type d'entreprise.

Comment se déroule cette évaluation ?

- sur une durée de 1 à 10 jours
- en entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur
- une fiche d'évaluation est établie par le tuteur
- un suivi est assuré par le conseiller

- **LES EMT : « JOURNEES DECOUVERTES DES METIERS D'ART » :**

Le but de ces journées a été de permettre à des demandeurs d'emploi, intéressés par les métiers d'art de pratiquer, pendant cinq jours en entreprise, plusieurs métiers d'art accompagnés par des professionnels.

Ces EMT ont permis aux participants :

- de découvrir les métiers d'art,
- d'être au contact de professionnels des métiers d'art, disposant d'une grande expérience pédagogique et entièrement à leur disposition pour leur permettre une réelle première pratique.
- d'aborder les techniques, les filières possibles, l'expérience des professionnels présents, la vision concrète des réalisations à travers la création
- d'apprécier, au travers de cette expérience, ses propres capacités à pratiquer un métiers d'art,
- de préciser une orientation professionnelle
- d'envisager les possibilités de formation (pré qualification, qualification)
- de développer, chez les stagiaires un intérêt pour les métiers pratiqués pendant le stage et de rencontrer des artisans d'art

Ces journées ont également permis l'évaluation des participants des motivations à poursuivre le programme SEMAville.

Ces journées ont été co-organisées avec la Sema et les trois structures :

- **Rempart Ile de France**
- **Format Raisin (Seurre)**
- **et les Compagnons du Tour de France de Villeurbanne.**

Pour ce projet, l'association **Rempart Ile de France** a imaginé un programme de quatre journées sur des sites historiques remarquables au contact de professionnels. Les stagiaires ont pu y découvrir les métiers de la taille de pierre à la Commanderie des Templiers de Coulommiers avec J.F. Berger, compagnon tailleur de pierre ; la restauration d'ouvrages d'art au Cimetière Montmartre où H. de Bazelaire, restaurateur d'art, restaure des ouvrages funéraires d'exception ; la restauration et la création de vitrail à l'atelier de vitrail de Mons en Montois (77) grâce à Evelyne Bonnet, maître verrier et les bénévoles qui l'entourent ; la forge à Coucy le Château Auffrique par l'association de mise en valeur du château de Coucy.

La SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) **Format Raisin** a choisi une formule « d'immersion » dans les métiers d'art. Les stagiaires de Lyon et Villeurbanne ont effectivement passé cinq jours complets à Seurre en Bourgogne. Logés dans le village, ils ont investi pendant ces journées les ateliers des artisans de Format Raisin. Ils ont pu y apprécier les métiers de la peinture, la reliure, la tapisserie, la restauration d'objet d'art. Chaque participant a pu tester personnellement ses propres capacités à pratiquer le vitrail ou l'ébénisterie. Encadrés par Nicolas Perruche dans l'atelier de vitrail, et par Guillaume Foullon dans l'atelier ébénisterie, ils ont pu réaliser leur premier psyché, ou leur premier vitrail. Chaque participant a emmené sa création en fin du stage, symbole de leurs premiers pas dans les métiers d'art !

Enfin **les Compagnons du Tour de France de Villeurbanne** ont préféré une formule intensive d'initiation à la peinture décorative et à la menuiserie. Organisées sur un total de 35 h en quatre jours, les stagiaires ont pu recevoir pendant deux jours une initiation aux métiers de l'ameublement, puis une initiation à la peinture décorative encadrés par Michel Brachet et Pascal Frigiolini. Après une présentation de ces activités, et de l'outillage

nécessaire, ils ont travaillé en menuiserie sur le dessin d'ébauche, le traçage et la réalisation de pièces de bois et en peinture décorative sur la préparation et la réalisation de patine.

A la fin des EMT, une fiche d'évaluation a été établie pour chaque demandeurs d'emplois par Format Raisin, Rempart et les Compagnons du Tour de France. Ces fiches ont été remises aux conseillers des agences ANPE en charge du suivi des demandeurs d'emplois.

**Le programme détaillé des Journées Découvertes des Métiers d'Art
chez « Les Compagnons du Tour de France »:**

Durée des EMT: 35 heures

Initiation aux métiers de l'ameublement (17 h 30)

Présentation des métiers de l'ameublement et de la menuiserie (2 h)

Objectif : identifier l'activité des menuisiers dans son contexte professionnel

Contenu : les diverses activités du menuisier

- la menuiserie bâtiment : les portes, les fenêtres, les escaliers
- la menuiserie d'agencement : agencement de cuisines, salles de bain, magasins ...
- la menuiserie d'ameublement : les buffets, les tables ...

Présentation de l'outillage du menuisier (2 h)

Objectif : connaître les différents outils et machines outils utilisés par le menuisier.

Contenu : l'outillage manuel : les outils coupants, les outils tranchants, les modes d'affûtage, les machines outils : les raboteuses, les dégauchisseuses, les scies circulaires, les scies à ruban, la toupie, la sécurité liée à l'utilisation de ses outils.

Réalisation d'un ouvrage de menuiserie (13 h)

Objectif : découvrir le métier par la réalisation

Contenu : Les différentes phases de création et de fabrication, le dessin d'ébauche, le traçage, la préparation des pièces de bois (dégauchissage, rabotage), réalisation des assemblages, montage et collage.

Initiation aux métiers de la peinture décorative (17 h 30)

Présentation des métiers de la peinture décorative (2 h 30)

Objectif : Connaître l'activité du décorateur dans son contexte professionnel

Contenu : la préparation des supports, les patines,
les imitations : faux bois, faux marbres,
les divers enduits : enduits structurés, à la chaux, les trompe l'œil, le décor sur mobilier.

Présentation de l'outillage du décorateur (2 h)

Objectif : identifier les outils nécessaires à la réalisation de divers ouvrages de décoration.

Contenu : les pinceaux à rechampir, les pinceaux pouce, les ronds pointus, les brosses plates, les brosses usées, les brosses à pochoir, les brosses à patine ou époussette, les spalters.

Réalisation d'un ouvrage de décoration (13 h)

Objectif : Découvrir le métier par la réalisation.

Contenu : la préparation des supports, le tracé, la réalisation de patines.

_ LA PRE QUALIFICATION : le Chantier Ecole

Dans la phase de pré qualification aux Métiers d'Art, les candidats ont participé à un chantier école de requalification urbaine

- Les particularités des chantiers école SEMAville

Engagé dans une pédagogie de l'action, les chantiers école de 700 heures alternent des périodes de formation théorique et pratique dans des situations réelles de production, et des stages chez des artisans d'art.

spécificité réside dans la production à l'issue du chantier d'un ouvrage finalisé ou d'un prototype visant l'embellissement de l'environnement de vie immédiat des stagiaires : leur ville, leur quartier.

En outre, les stagiaires, jeunes et adultes à la recherche d'un emploi ou d'une orientation professionnelle bénéficient d'un accompagnement particulier, ils sont encadrés à la fois par les formateurs de centres de formation et par des artisans d'art « tuteurs » qui interviennent sur des savoir-faire spécifiques.

Quelle définition du chantier-école ?

Le CHANTIER-ECOLE est le terme générique de la démarche pédagogique mise en œuvre par les acteurs du chantier-école. Le dispositif des chantiers-école vise l'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique.

C'est un dispositif de formation professionnelle financé par l'Etat et les conseils régionaux.

Une double préoccupation territoriale anime le chantier-école :

- celle de la progression des personnes jeunes et adultes, éloignées conjoncturellement ou structurellement de l'activité économique ;

- celle de l'action concrète, utile au « pays », au quartier et à leurs habitants.

Associant toujours plusieurs partenaires de la vie sociale et économique locale, dont systématiquement les collectivités locales, le chantier-école implique la mise au travail, pour une production grandeur nature, d'un groupe de personnes encadré par un personnel qualifié techniquement et pédagogiquement.

- Les chantiers de requalification urbaine SEMAville

A Pantin :

En réponse aux attentes des associations de quartier et des artisans du pôle artisanal des Quatre-Chemins, en accord avec la Ville de Pantin, et sur une proposition de Frédéric du Châtelet, Architecte de l'aménagement du Pôle Artisanal, il a été décidé d'orienter le chantier-école autour de la signalétique du pôle artisanal des Quatre-Chemins afin de marquer et d'identifier le site.

Les stagiaires de Pantin sont initiés à la peinture décorative, à la mosaïque, au travail du métal (dinanderie) et de la résine. Ils ont réalisé des Kakémonos (imprimés sur toile), des prototypes d'enseigne pour les ateliers du Pôle artisanal, ainsi que des prototypes de mosaïque pour la mise en place future d'une marelle sur la Place de la Chocolaterie.

Le chantier a été encadré par l'équipe pédagogique de l'INFA CREAR, institut de formation installé à Nogent-sur-Marne qui forme aux secteurs des Métiers d'art et du spectacle, de l'Infographie et de l'audiovisuel, et sélectionné pour l'occasion par le Conseil Régional et la Direction Départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Seine Saint Denis.

Les artisans tuteurs ont été : Claude Friang (mosaïste) ; Marc Parmentier (dinandier), Marin State (sculpteur sur verre et métal).

L'organisation du chantier école SEMAville Pantin

Les deux financeurs : - le Conseil Régional,
- Direction Départementale du travail, de l'emploi et de la formation
professionnelle de Seine Saint Denis.

Les financeurs ont sélectionné le centre de formation dans le cadre d'un appel d'offre.

Les partenaires : Agence ANPE de Pantin, Ville de Pantin (Développement Economique de la Ville de Pantin - Pôle artisanal), Chambre de Métiers de Seine Saint Denis, DIV.

Le centre de formation : INFA CREAR à Nogent sur Marne

Les 3 artisans tuteurs :

- Claude Friang (mosaïste)
- Marc Parmentier (dinandier)
- Marin State (sculpteur sur verre et métal).

Date de début de chantier école : 8 mars 2004

Date de fin : 30 juillet 2004

Effectif: 16 demandeurs d'emplois (dont : 11 adultes, 5 jeunes de 16 à 25 ans, 7 femmes et 9 hommes)

D'une façon générale, le chantier école offre une période de structuration et d'orientation pré-qualifiante aux stagiaires. L'objectif final est l'accès à une formation qualifiante, un contrat en alternance ou un emploi direct.

Le Chantier Ecole "PANTIN SEMAville" peut déboucher directement sur un emploi dans les métiers d'art pour certains jeunes ou adultes, à l'issue de la période de stage pratique, ou permettre aux autres d'intégrer, à l'issue du chantier école, fort d'un projet professionnel motivé, un parcours de formation qualifiant.

Le contenu détaillé du chantier école de Pantin par étapes :

Durée : 700 heures dont 595 heures en centre et 105 heures de stage pratique en entreprise.

CHANTIER (325 heures) :

Chantiers d'initiation et chantiers de production, en fonction des résultats atteints par chaque stagiaire et des aspirations de chacun d'entre eux, le groupe est divisé en sous-groupes correspondant aux différents chantiers à réaliser.

1- L'enseigne (empreinte) de chaque atelier du Pôle Artisanal : **métal, résine ou autre**

2 - Le marquage au sol depuis la Place de la Chocolaterie jusqu'au Pôle Artisanal : **mosaïque**

3 - Kakémonos du Pôle Artisanal : **imprimé sur toiles ou décors peints**

Le chantier a été conduit alternativement en atelier (réalisation) et sur site (préparation et implantation).

JOURNAL DE BORD DU CHANTIER ET INTERNET (105 heures) :

L'objectif est d'initier les stagiaires aux techniques de créations de pages web en mettant l'accent sur le rôle essentiel de la communication dans un cadre professionnel des métiers d'art.

Passée la période d'initiation à l'utilisation des outils, les stagiaires se consacrent à la présentation informatique de leurs travaux personnels (pages personnelles), et à différents reportages à effectuer.

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS D'ART, GESTION DE PROJET PROFESSIONNEL, RECHERCHE DE STAGE ET D'EMPLOI (144 heures) :

Passée la période d'accueil et de démarrage de la formation, ce module a pour objectif la mise sur pied d'un projet professionnel pérenne pour chaque stagiaire : bilan personnel et professionnel, détermination et évaluation des compétences, valorisation de son potentiel, élaboration d'un projet professionnel (emploi, formation, création d'activité, etc.).

En même temps, tant au centre ressource de la SEMA qu'en préparant le chantier au sein du Pôle Artisanal de Pantin, les stagiaires découvrent ou redécouvrent le monde professionnel en général, et les métiers d'art en particulier. Ils réalisent des enquêtes professionnelles.

Puis ils mettent à profit leurs acquis pour mettre concrètement en œuvre leurs recherches de stages et d'emploi dans le secteur des métiers d'art ou de l'artisanat.

STAGE PRATIQUE (105 heures) :

L'objectif est de découvrir concrètement le monde du travail, en immersion professionnelle chez un artisan ou une entreprise du secteur des métiers d'art. La recherche de stage est effectuée en relation étroite avec la Ville de Pantin (Services Economiques), le Pôle des Métiers d'Art du Quartier des Quatre Chemins, la SEMA, et les acteurs locaux institutionnels, publics et privés, susceptibles de soutenir les stagiaires dans la réalisation de leurs projets professionnels.

BILAN DE SYNTHÈSE (21 heures) :

La formation est conclue par un bilan de synthèse et l'inauguration, sur site, des réalisations effectuées au cours du chantier école.

Au cours de ce bilan, le suivi post-formation se met en place, avec la mise en œuvre concrète des projets professionnels des stagiaires : emploi, création d'entreprise ou d'activité artisanale, inscription à un stage ou une formation qualifiante ou diplômante, etc.

A Lyon et Villeurbanne :

A Lyon, le projet de chantier a été initié par la SACVL (Société d'Aménagement et de Construction de la Ville de Lyon), l'un des bailleurs du parc de logement social du quartier de La Duchère, qui mène une politique d'actions artistiques visant l'amélioration des espaces collectifs.

Le chantier a eu pour but d'humaniser les coursives desservant les allées de l'immeuble « Balmont ». Des grilles, installées sur 200 mètres, génèrent une impression d'enfermement et de grisaille. La proposition a été de modifier la perception par un travail sur la couleur, l'éclairage, la peinture, la mosaïque, et la vannerie.

Le chantier a été encadré par l'équipe pédagogique du CFA UNICEM, centre de formation d'apprentis installé à Montalieu qui forme aux secteurs de la pierre, des carrières, de l'environnement, sélectionné pour l'occasion par le Conseil Régional et la Direction Départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du Rhône.

L'architecte du chantier est Jean Marc Pichat , accompagné par son équipe d'artistes : Sylvie Colon (peintre), Erik Barry (vannier), Frédérique Fleury (mosaïste), Emmanuel Thery (éclairagiste).

La Ville de Villeurbanne a proposé aux stagiaires de réaliser deux chantiers courts de quelques semaines intitulés « jardins de poche » de formation pratique qui ont pu être inscrit dans le cadre du stage en entreprise. Ces chantiers ont visé l'aménagement de deux jardins.

L'organisation du chantier école SEMAville Lyon/Villeurbanne

Les deux financeurs :

- la Direction Départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Seine Saint Denis.
- le Fonds Social Européen

Les financeurs ont sélectionné le centre de formation sur dossiers de réponse à un appel d'offre.

Le centre de formation : Le CFA Unicem de Montalieu

Les artistes tuteurs sont :

- Frédérique Fleury : mosaïste
- Sylvie Colon : peinture
- Jean Marc Pichat : architecte d'intérieur
- Emmanuel Theryl : éclairage, électricité
- Erik Barry : vannerie.

Le projet artistique est élaboré J. M. Pichat et son équipe d'artistes et la Sacvl (Jean Luc Reynet, conseiller plasticien).

Date de début de chantier école : 8 Mars 2004

Date de fin : 15 Août 2004

Effectif des destinataires: 12 demandeurs d'emplois (8 adultes, 4 jeunes de 16 à 25 ans, 4 femmes, 8 hommes)

L'organisation du chantier du Jardin de Poche à Villeurbanne

La ville de Villeurbanne à travers le PAVIE (Plan d'insertion Villeurbannais pour l'Insertion par l'Economique) a proposé aux stagiaires de suivre l'évolution d'un chantier court intitulé « jardin de poche ». Ce chantier visant l'aménagement d'un espace public par une réalisation paysagère et un travail de mosaïque au sol ; à permis aux stagiaires d'appréhender un autre type de chantier et d'établir un dialogue avec l'artiste concepteur et l'équipe travaillant sur le chantier.

Emplacement du chantier à Villeurbanne : Place Charles Hernu. Place importante de Villeurbanne puisqu'à l'intersection de rues importantes, des métros, du tramway et des bus., des commerces et services. C'est un lieu de passage, d'attente et de rendez-vous.

Projet artistique : conserver les éléments végétaux existants (les arbres), garder la fonction publique de la place (air de repos, d'attente, de rendez-vous)

- ⊕ remplacer la terre battue par un revêtement de goudron teinté dans la masse, rouge
- ⊕ avec la même matière : pose d'un champ de fleurs monumentales dont les contours sont constitués par des lamelles métalliques incrustées. Les fleurs sont vives et attrayantes. Chaque arbre constitue le cœur de la fleur.
- ⊕ Une source lumineuse imite un feu incandescent
- ⊕ Une fontaine à boire est posée
- ⊕ Les bancs sont restaurés

L'entreprise retenue par le PAVIE est : Parc et Sports (Chassieu)

L'artiste concepteur: ???

L'équipe travaillant sur le projet :

Mosaïste : ???

Réalisation paysagère : ???

Ferronnerie : ???

Traitement de la voirie : ???

.....

.....

.....

Date de début de chantier : fin septembre 2004

Date de fin : fin décembre 2004

Effectif des destinataires:(je compléterai cet espace en fonction des stagiaires, conseillers à l'insertion et artisans qui participeront)

_ EVALUATION ET ACCOMPAGNEMENT

Cette phase est portée par les trois partenaires principaux chargés de permettre aux stagiaires d'accéder à un emploi ou à une formation : ANPE, SEMA, Organismes de Formation.

Elle s'articule avec :

- Une phase d'évaluation et de capitalisation de l'expérience.
- La mise en place et accompagnement des parcours de qualification : contrat d'apprentissage, contrat de qualification, stage de perfectionnement..., ou stage de créateurs d'entreprises :
 - Les organismes de formation orientent les stagiaires vers des formations
 - L'ANPE : présente ses contrats aidés (contrat de qualification jeunes et adultes, contrats initiative emploi)

- La SEMA : conventionne des stages de perfectionnement SEMA, et offre des contacts d'artisans d'art.
- Un accompagnement individuel de chaque candidat pendant les six mois suivants la fin du chantier école.

Les stages de perfectionnement SEMA

L'OBJECTIF : Permettre aux demandeurs d'emploi, désireux de parfaire une formation dans le secteur des métiers d'art, de suivre des stages au sein d'ateliers. Ceux-ci sont destinés à leur faciliter l'entrée dans le monde professionnel.

Pour l'examen de leur situation, les candidats intéressés s'adressent à la SEMA.

Au terme de cet entretien préalable, les candidats peuvent rechercher une entreprise qui accepte de les accueillir à titre gracieux.

LE STAGE : Il se déroule à temps plein, sur une durée de six mois, éventuellement renouvelable. L'entreprise et le stagiaire signent une convention de stage.

LA REMUNERATION DU STAGIAIRE ET SA COUVERTURE : La SEMA, association sous tutelle du Secrétariat d'Etat aux Petites et Moyennes Entreprises, au Commerce, à l'Artisanat, aux Professions libérales et à la Consommation, bénéficie, à ce titre, d'un Agrément National permettant la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle continue.

DEUX REGIMES DE REMUNERATIONS DES STAGIAIRES SONT POSSIBLES :

- **Le régime conventionnel A.A.R.E (allocation aide retour à l'emploi)**

Le demandeur d'emploi est indemnisé en A.A.R.E. avant son entrée en stage : la rémunération stagiaire sera versée par l'**Assedic**.

- **Le régime public**

Le demandeur d'emploi est indemnisé en A.S.S. (allocation spécifique de solidarité) avant son entrée en stage : la rémunération stagiaire sera versée par l'**Assedic**.

Le demandeur d'emploi n'est pas indemnisé par l'Assedic avant son entrée en stage : la rémunération stagiaire sera versée par le **CNASEA**.

Pendant la période du stage, le demandeur d'emploi est affilié au statut de stagiaire de la formation professionnelle et bénéficie d'une couverture sociale et financière.

Chapitre 6 : Les bonnes pratiques

○ LES RESULTATS

Les résultats s'appuient sur les indicateurs fixés pour le projet à savoir :

- égalité des chances hommes/femmes
- publics cibles : jeunes et adultes en difficulté (quotas visés)
- liens partenariaux de niveau national et local
- innovation : démarches et produits notamment sur la pédagogie
- impact sur les bénéficiaires et publics (accès à l'emploi et projet professionnel)
- impact sur les territoires (implication des acteurs locaux, professionnels et dynamiques locales créées),
- calendrier des actions programmées

et concernent les trois objectifs prioritaires que sont la sensibilisation, la pré-qualification et l'insertion des publics et des acteurs.

- Indicateurs d'évaluation : D'ordre temporel

Phase de sensibilisation

Date de début prévu	Janvier 2003	Date de fin prévue	Octobre 2003
Date de début réelle	Janvier 2003	Date de fin réelle	Octobre 2003

Phase de recrutement

Date de début prévue	Mars 2003	Date de fin prévue	Août 2004
Date de début réelle	Septembre 2003	Date de fin réelle	Mars 2004
Commentaires	Cette phase a due être élargie en raison des difficultés de sensibilisation des jeunes ainsi que du désistement de certains candidats. L'agence ANPE de Pantin a également souffert du manque d'effectif de ses agents pour suivre le projet Semaville.		

Phase de découverte des métiers d'art

Date de début prévue	Septembre 2003	Date de fin prévue	Décembre 2004
Date de début réelle	Octobre 2003	Date de fin réelle	Février 2004

Phase de pré-qualification (chantier école) : de mars à août 2004

PANTIN

Date de début prévue	Fin d'année 2003	Date de fin prévue	6 mois plus tard
Date de début réelle	8 Mars 2004	Date de fin réelle	30 juillet 2004
Commentaires	Retard dans le lancement du chantier dû à des lenteurs dans la phase d'ingénierie, dans la mise en place des financements du projet, et dans le recrutement du public jeune.		

LYON

Date de début prévue	Fin d'année 2003	Date de fin prévue	6 mois plus tard
Date de début réelle	23 mars 2003	Date de fin réelle	13 août 2004
Commentaires	Idem à Pantin		

Phase d'évaluation et d'accompagnement des parcours : de juillet à déc. 2004

Les agences locales de l'ANPE et la SEMA accompagnent les stagiaires pendant les six mois qui suivent la fin du chantier, afin d'assurer à chacun d'eux une entrée propice dans le monde du travail artistique ou de la formation professionnelle.

Après cette première expérience, la plupart des stagiaires sont déterminés à évoluer dans l'univers des métiers d'art. Le programme a fédéré une dynamique de travail et un cadre structurant pour envisager un retour vers l'emploi ou une formation qualifiante.

Phase de communication : juillet à déc. 2004

Celle-ci est la préfiguration de l'action 3 du projet EQUAL et vise la dissémination ; elle s'appuiera sur plusieurs témoignages :

- Parution de deux articles dans le magazine « Métiers d'Art »
- Réalisation d'un documentaire vidéo sur le chantier école de Pantin
- Réalisation d'un reportage photo sur le chantier école de Lyon

- Indicateurs d'évaluation : D'ordre quantitatif

Indicateur 1	Prévisions initiales	Résultats atteints
Nombre de jeunes demandeurs d'emploi intéressés par le chantier-école	Pantin : 8 Lyon/Villeurbanne : 7	Pantin : 5 Lyon/Villeurbanne : 4
Commentaires : Difficulté à sensibiliser les jeunes aux métiers d'art (méconnaissance des métiers) / problèmes de comportements de certains jeunes (très sensibles économiquement, socialement et moralement).		

Indicateur 2	Prévisions initiales	Résultats atteints
Nombre de stagiaires chantier-école	Pantin : 16 Lyon : 15	Pantin : 16 Lyon : 12

○ LES DIFFICULTES RENCONTREES AU NIVEAU :

1. De l'origine du public :

Difficulté à recruter les jeunes sur le projet, à communiquer et à diffuser les informations.

La méconnaissance, notamment chez les jeunes, des métiers d'art a confirmé la nécessité de conduire les opérations de sensibilisation.

2. Des liens partenariaux :

2.1. Diversité des secteurs, des partenaires et des actions à conjuguer et à rassembler autour d'un consensus c'est-à-dire : sensibiliser aux métiers d'art, à des formes de citoyenneté, allier métiers d'art et aménagement urbain, donner accès à une formation autour d'un projet commun SEMAville... Une transversalité à construire.

2.2. Des promoteurs et porteurs de projets : des handicaps

Trouver un site d'aménagement et son porteur, qui accepte sur son territoire une intervention urbaine non inscrite dans une action déjà programmée dans le cadre des dispositifs courants (ZAC, OPAH...)

Confier sa réalisation technique à un public en difficulté mettant en question la garantie de résultat.

- Solutions apportées :

- Mise en relations avec plusieurs projets sur différents sites
- Faire travailler des artisans d'art tuteurs reconnus avec les stagiaires.

Les artisans sont maîtres d'œuvre. Ils donnent une crédibilité et une garantie de réalisation au projet.

3. Les outils :

3.1. les relais locaux qui ont fait défaut :

- d'un relais local dédié aux Métiers d'Arts
- d'une fédération des associations et structures d'artisanat d'art, des lycées, des organismes de formations
- d'un manque de moyens et de finances des agences ANPE qui n'ont pas pu libérer un agent ANPE dédié au projet « métiers d'art »

3.2. programmes et chantiers :

Problèmes liés au chantier de requalification en lui-même et aux objectifs croisés des différents programmes accompagnement, réalisation, formation.

- Problème de coordination de programmes croisés :
commande de réalisation d'une œuvre sur un territoire (Ville de Pantin, et SACVL à Lyon), pour le projet urbain, pour la formation et le volet pédagogique (centre de formation et maître d'ouvrage du projet), pour le projet global SEMAville EQUAL (SEMA et ANPE).
- Manque de communication et de coordination entre les maîtres d'œuvres (architecte, artisans) et les organismes de formation autour d'un projet pédagogique commun.
- *Solutions apportées :*
Elles ont été difficiles à trouver. Deux cas :
 - à Pantin : la chantier de requalification urbaine a été évincé au profit de la formation pédagogique menée par les enseignants du centre de formation
 - à Lyon : les artisans ont été les réels encadrants des stagiaires, ils ont réalisés ensemble le chantier de requalification.

4. les financements :

Complexité des dispositifs de financement à articuler entre ingénierie de projet et actions concrètes, financements du FSE et autres pour les dispositifs de droit commun.

L'attente de décisions liées au financement du projet a engendré des problèmes de planification du démarrage du chantier école, et des retards par rapport à la programmation.

Certains candidats ont abandonné le projet et se sont orientés sur d'autres parcours.

Spécificité du programme expérimental EQUAL « avancer en marchant » : il a fallu mobiliser les DDTEFP et Conseils régionaux en cours de programme pour mener les actions de pré-qualification.

- *Solutions apportées :*
 - par un accompagnement constant, faire patienter et rassurer les demandeurs d'emploi en communiquant régulièrement avec eux sur l'avancement du projet
 - organisation de sessions d'EMT « Journées découvertes des métiers d'Art »

5. Les formations (formateurs et pédagogie)

Difficulté d'adaptabilité des organismes de formation à des méthodes d'intervention innovantes et partenariales (interventions d'architectes et d'artisans extérieurs à l'organisme de formation).

Difficultés d'adaptation à un public inhabituel (mixte : jeune et adultes, personnes en difficultés économiques, sociales ou culturelle) et à des méthodes d'enseignement pédagogique appropriées à l'évolution des publics.

o LES BONNES PRATIQUES

Les principaux outils mis en place dans le cadre de SEMAville ont été les réponses appropriées au niveau de :

1. L'origine du public

Mixité et intergénérationnel, révélés, valorisés dans le chantier collectif en créant des liens de solidarité et une vraie motivation.

2. Les liens partenariaux (ANPE/SEMA/Chambre de Métiers/Relais Professionnels)

Ils constituent au terme de l'opération le socle d'une démarche propre à poursuivre un dispositif SEMAville : dynamisation du secteur des métiers d'art et accès à l'emploi.

L'association public/privé à travers la maîtrise d'ouvrage du chantier d'aménagement (SACVL à Lyon) a montré la pertinence de ce partenariat pour envisager de nouvelles opérations urbaines par les métiers d'art : les bailleurs sociaux et promoteurs privés sont les partenaires incontournables de la construction des quartiers.

3. L'innovation : outils spécifiques

- **Communication / Evaluation en milieu de travail et journées découvertes / Infos collectives / forums sur les métiers d'art en partenariat avec les agences locales ANPE vers les publics et agents ANPE**
- **Requalification et qualité urbaine** : embellissement du quartier, aménagement introduisant l'art dans la ville, sensibilisation collective induite et valeur ajoutée apportée à l'espace urbain par les métiers d'art en particulier à Lyon quartier de la Duchère.
- **Formation / pré qualification / chantier école: dispositif pédagogique valorisé par les professionnels (artisans et architectes)**, implication des stagiaires par le biais du chantier collectif.
- **Accompagnement : recherche par la SEMA de stages de formation** (utilisation de la base de données formation nationale et européenne de la SEMA), **et de stages de perfectionnement, tremplin pour l'emploi**

4. impact sur les publics et stagiaires

Les 28 stagiaires ont terminé le chantier au cours de l'été 2004 et sont pour la plupart lancés dans le circuit des métiers d'art avec des stages de perfectionnement auprès des artisans rencontrés au cours du chantier, des formations complémentaires, des apprentissages ou des emplois. Les agences ANPE et la SEMA sont mobilisées pour accompagner chacun des stagiaires à retourner vers un emploi ou une formation.

A Pantin :

Le chantier école s'est terminé à la fin du mois de juillet 2004.

Voici un bilan d'étape de la situation des 16 stagiaires au mois de novembre 2004 :

4 personnes sont entrées en formation qualifiante (Karine et Jacky en Formation « Décor d'Expositions, de salons professionnel et de Spectacle » à l'Infacrear ; Thibault en formation à la Taille de Pierre à l'AFPA de Blois ; Stéphane en formation à la mosaïque chez Antoine de Crozet). Karine envisage son projet de création d'un atelier partagé à Pantin, souhaite s'axer sur le travail des décors peints en événementiel ou chez les particuliers.

1 personne est en stage de perfectionnement SEMA dans l'entreprise de reliure « Ardouin et Compagnie » à Champigny (Charlotte).

1 personne est en projet de création d'entreprise sorte d'atelier/boutique mixte : esthétique et création de bijoux (Chantal).

2 personnes ont retrouvé un emploi dans l'animation auprès d'enfants (Carmen et Elisabeth). Elisabeth a créé un atelier d'expression plastique auprès des petits dans une crèche parentale.

2 personnes sont à la recherche d'artisans susceptibles de les accueillir en stages de perfectionnement SEMA (Daniel et Patrick). Daniel expose une mosaïque aux « Rencontres Internationales de Mosaïques de Chartres » ; il a en projet de recherche un local (à Drancy) pour faire son propre atelier et ses réalisations artistique (mosaïque/vitrail).

1 personne a préféré se reconverter dans un autre domaine. Anne-Lise (CAP de dorure sur bois) prépare le concours de gardien de la paix.

5 personnes sont à la recherche d'un emploi (Isabelle, Cédric, Guillaume, Patrick et Serguei). Isabelle est à la recherche d'un emploi dans l'édition de tissus, Cédric dans la restauration, et Serguei dans l'imprimerie. Patrick et Cédric sont en prestation « objectif emploi individuel ».

1 personne a des problèmes de santé qui entraînent des incertitudes pour la suite de son parcours professionnel (Antoine).

Soit 10 personnes orientées dans le secteur des métiers d'art

A Lyon :

Le chantier école s'est terminé le 13 août 2004.

Voici un bilan d'étape de la situation des 12 stagiaires au mois de novembre 2004 :

3 personnes sont en stages de perfectionnement SEMA auprès d'artisans : Abdou en stage de vannerie auprès d'Erik Barry, Agnès en peinture décorative auprès de Sylvie Colon, et Aurora en peinture décorative auprès de Jean-Marc Pichat.

1 personne est entrée en formation qualifiante de 6 mois en peinture décorative chez les Compagnons du Tour de France de Villeurbanne (Pascale).

1 personne est entrée en formation de perfectionnement dans le vitrail et à un projet de création d'entreprise (Peter).

4 jeunes sont entrés en apprentissage dans les métiers du bâtiment : maçon coffreur, et peintres en bâtiment (Anthony, Rodrigue, Cédric, et Medhi).

3 personnes sont à la recherche d'un emploi (Madi, Gilles et Rose). Madi recherche dans le secrétariat médical ou l'éclairage, Gilles dans les métiers d'art, Rose dans la communication liée aux métiers d'art.

Soit 9 personnes orientées dans le secteur des métiers d'art et métiers du bâtiment

5. secteurs de métiers représentatifs

Les métiers retenus ou adoptés dans l'opération ont été ceux de :

- la bijouterie fantaisie
- les métiers du bâtiment (peintre en bâtiment et maçon coffreur)
- la mosaïque
- la peinture décorative
- la reliure
- la taille de pierre
- la vannerie
- le vitrail

Conclusion

Elus, représentants des collectivités, des chambres de métiers, du secteur privé, professionnels et formateurs, dans un élan emprunt d'un parfum d'aventure se sont associés autour du projet SEMAville afin de faire redécouvrir les métiers d'art de tradition, de restauration ou de création.

La démarche lancée, expérimentée malgré les quelques handicaps à franchir, a porté des fruits : elle a montré sa capacité fédérer les acteurs des secteurs des métiers d'art, de l'insertion ou de l'emploi ;

elle a ouvert de nouvelles voies pour les jeunes et adultes à la recherche d'une orientation professionnelle ; elle a créé des liens de solidarité entre ces publics.

Formalisés au terme de cette initiative, les outils spécifiques de SEMAville sont à disposition des collectivités souhaitant inscrire les métiers d'art dans leurs programmes de développement économique, de cohésion sociale et d'accès à l'emploi dans les perspectives d'amélioration du cadre de vie et d'aménagement durable du territoire.